

LE PRÉSIDENT :

3860 Merci beaucoup de votre contribution, Monsieur. Merci beaucoup.

M. MANUEL JOHNSON :

3865 Merci pour votre écoute.

LE PRÉSIDENT :

3870 La commission appelle madame Christine Fréchette de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Bonjour!

3875 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, Madame! Si vous voulez vous présenter au bénéfice de notre sténographe.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

3880 Avec plaisir. Donc Christine Fréchette, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

Mme DAPHNÉE FERGUSON :

3885 Daphnée Ferguson, directrice des affaires gouvernementales et affaires publiques à la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

3890

Merci de nous recevoir. On est très contents de cette occasion. Deux mots sur la Chambre avant de vous présenter notre mémoire qui a été déposé déjà il y a quelques semaines. Donc la Chambre, c'est une organisation qui existe depuis un peu plus de 30 ans, qui regroupe 1 200 membres et on couvre le territoire à l'est du boulevard Saint-Laurent. Donc on a un vaste territoire. Puis, on a pu travailler ce mémoire en collaboration, bien sûr, avec Daphne, mais également avec notre comité Quartier Latin et les Faubourgs. On a plusieurs comités au sein de la Chambre et un de ceux-là travaille essentiellement sur l'évolution du secteur Quartier Latin et les Faubourgs.

3895

3900

Donc on est une Chambre qui regroupe essentiellement un large nombre de PME, 83 % de nos membres sont des PME mais on a également des grands joueurs économiques, puis on est, je vous dirais, au cœur de l'écosystème, en ce sens où on travaille énormément avec à la fois les arrondissements, la Ville, les grandes entreprises, les acteurs de développement économique et puis les PME bien entendu et nos membres dans leur ensemble.

3905

Alors, en ce qui a trait au mémoire, on l'a divisé en trois blocs. D'une part, on veut vous parler de l'identité économique du secteur; également des axes commerçants; et puis, de la mobilité dans le secteur.

3910

Alors, si on commence par l'identité économique, bien, à nos yeux, c'est un secteur qui recèle un énorme potentiel sur le plan économique, d'une part, parce qu'il y a déjà présence sur le territoire de nombreuses entreprises solides et qui offrent, en fait, la possibilité de donner un caractère, une identité assez claire à ce territoire-là. On y compte notamment une concentration importante d'entreprises dans le domaine culturel. Il y a 250 organismes culturels qui ont pied à terre dans le secteur, 11 000 personnes qui travaillent dans ce domaine-là. On peut penser notamment à tous les réseaux de télédiffusion, Radio-Canada, Télé-Québec, TVA. On a également beaucoup, plusieurs studios d'effets visuels, Mels Double Negative, Warner Bros. Games et ça en fait donc un pôle assez incontournable au niveau des industries créatives.

3915

3920 Par ailleurs, c'est un territoire qui dispose en fait d'une belle mixité d'usages. Le cadre
bâti y est intéressant, il y a une bonne desserte dans le domaine du transport, il y a des pôles
économiques, pôles hospitaliers et il y a moyen d'y évoluer dans un cadre qu'on appelle souvent
Live Work and Play. Il y a tous ces atouts-là et ça fait en sorte, à notre point de vue, qu'il y a
vraiment possibilité de constituer un secteur à forte identité économique associée notamment
3925 aux industries culturelles.

On pense qu'il y a là tous les atouts qui sont à l'heure actuelle très privés par les
investisseurs, les atouts qu'on vient d'évoquer en termes de proximité du centre-ville, de
transport, du savoir, d'un bassin de talents qui est facilement accessible et Dieu sait que quand
3930 une entreprise décide de s'implanter en un territoire ou un autre, bien, la première question qui
lui vient à l'esprit, c'est: est-ce que j'aurai accès à la main-d'œuvre dont j'ai besoin, spécialisée
ou non, mais à la main-d'œuvre dont j'ai besoin rapidement, facilement. Et, d'une part, le haut
niveau de scolarité des résidents du secteur rend le secteur avec un haut potentiel et
également...

3935

LE PRÉSIDENT :

Quand vous regardez ça, c'est que j'ai regardé ces statistiques-là aussi, puis comme il y
avait un niveau de revenu très, très faible, je me demandais si ce n'était pas que des étudiants
3940 qui avaient des hauts degrés de scolarité dans le secteur.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Il y a peut-être une population plus jeune. Je ne sais pas si, Daphnée...

3945

Mme DAPHNÉE FERGUSON :

Nous n'avons pas cette fine déclinaison.

3950 **LE PRÉSIDENT :**

Parce que quand on voyait qu'il y en avait 25 % qui quittaient le quartier chaque année, on se disait il y a une mobilité... On ne peut pas avoir un faible revenu et avoir des gros diplômes universitaires, puis quitter le quartier chaque année, si on n'est pas un étudiant. En tout cas, c'est une prémisses qu'il aurait fallu...

Mme DAPHNÉE FERGUSON :

3960 C'est possible, mais on peut capter cette population et la garder dans le territoire s'il y a des...

LE PRÉSIDENT :

3965 Bien, ça s'est fait dans les autres quartiers. Ça s'est fait dans le Plateau, ça se fait au nord dans Villeray. C'est vraiment des quartiers qui étaient investis par les étudiants, puis qui aujourd'hui sont devenus des quartiers où ces gens-là ont établi leur famille.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

3970 Où on habite et où de plus en plus il y a possibilité de travailler également. Donc, effectivement, il y a un beau potentiel de captation de cette population-là, dans la mesure où des entreprises viennent s'y établir en plus grand nombre. Et le déménagement de la Maison de Radio-Canada, le départ de Molson, tout ça, ça ouvre des possibilités justement pour établir...

3975 **LE PRÉSIDENT :**

Tous les grands promoteurs promettent des lieux, des pôles d'emploi dans chacun des projets aussi. Donc on pense qu'il y aura une croissance aussi des lieux d'emploi dans le quartier.

3980

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

3985 Exact. Puis, un des atouts qui est recherché aussi par les investisseurs et les travailleurs, je vous dirais, particulièrement les jeunes, bien, c'est l'authenticité. Et on trouve qu'il y a dans ce secteur-là quelque chose de très authentique qui se dégage, la trame, l'âme, on sent l'âme du quartier, on sent son histoire. Ce n'est pas artificiel. Donc ça, c'est d'après.

LE PRÉSIDENT :

3990 Le fait que c'est un quartier populaire avec, disons, la mixité de ses populations plus démunies, est-ce que c'est quelque chose qui est un frein pour ces gens-là?

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

3995 Non, c'est une mixité qui est souvent recherchée. Je pense que ça fait justement partie de ce caractère authentique que les gens recherchent. Donc dans la mesure où il y a une bonne cohabitation, ça fait partie des éléments qui constituent des atouts et qui rend souvent le secteur plus créatif qu'on pourrait dire, parce qu'il y a des beaux mélanges des genres. Je ne sais pas, c'est pas homogène.

4000

LE PRÉSIDENT :

4005 La Chambre de commerce de Montréal nous dit que, c'est ça, elle, c'est un strict prolongement du centre-ville. Est-ce que vous considérez que c'est un axe que le programme particulier d'urbanisme doit prendre, c'est-à-dire, que tous les 30 hectares à développer, ça doit être un prolongement du centre-ville sans égard aux qualités intrinsèques du quartier actuel? C'est-à-dire, les citoyens ont peur de la brisure, du mur entre René-Lévesque et le sud par rapport à ce qui se trouve au nord. C'est une grande préoccupation qui nous a été exprimée.

4010 **Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :**

Oui. Moi, je vous dirais que j'aurais peur de perdre justement ce côté authentique, ce caractère propre au quartier si on voit le secteur uniquement comme un prolongement du centre-ville qui a tendance à être un peu plus anonyme ou associé à des grands courants internationaux qui ne sont pas nécessairement enracinés dans l'histoire d'un quartier. Donc j'aurais tendance à moduler cette déclaration-là. Je peux le comprendre au sens où, oui, ça peut attirer des joueurs d'importance économique, autant que le centre-ville peut le faire, mais je pense que ce qui caractérise cet intérêt d'investisseurs, c'est le fait justement que ça se distingue du centre-ville comme type de dynamique et qu'on peut y vivre différemment qu'au centre-ville.

4020

J'ai l'impression qu'il y a quelque chose à préserver de ce côté-là qui est sain et qui est recherché, de plus en plus prisé par les jeunes travailleurs et les entreprises aussi de certains domaines, puis assurément celui des industries culturelles correspond à ce type de domaine sur lequel on pourrait...

4025

LE PRÉSIDENT :

4030

Il y a des gens qui sont venus du monde culturel, il y a des organismes aussi. On leur a demandé de nous présenter un relevé de tous les bâtiments qui sont actuellement déjà occupés par des artistes ou qui sont la propriété d'organismes qui louent des bâtiments, des locaux à des artistes dans le quartier, puis on a demandé aussi le recensement de tous les bâtiments industriels parce qu'on nous a parlé du patrimoine industriel du quartier, qui est quand même une valeur sûre, où on peut justement permettre à des artistes de s'exprimer, ou même des petites entreprises ou des artisans ou des – on appelle ça des incubateurs de nouvelles entreprises, en tout cas de la mixité à l'intérieur de ces édifices-là, ça favorise aussi la créativité, puis l'échange de services souvent. Donc ça, on devrait obtenir ça. La commission devrait obtenir ça.

4035

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4040 O.K. Bien, ça sera d'intérêt. Ça ferait montre en fait de la belle diversité, puis du potentiel
justement qui s'en dégage également. On pense qu'il faut associer aussi une part importante
donc des espaces qui seront bâtis aux activités économiques non commerciales, donc des
bureaux, des studios, des laboratoires, des espaces de *coworking*, des accélérateurs,
4045 incubateurs – on peut imaginer comme ça toute une série d'espaces – qui donnent justement
vie, puis donnent prise aussi à des investissements dans le domaine des industries culturelles.
Donc ça, c'est le principal domaine auquel on associerait le secteur.

On pense aussi que les sciences de la vie, technologies de la santé, il y a quelque chose
à considérer de ce côté-là, en termes d'attraction, d'investissements, d'investisseurs,
4050 d'entreprises parce que, bien, il y a le pôle hospitalier à grande proximité et notamment le CHUM
qui est particulièrement récent, donc qui offre une belle technologie

LE PRÉSIDENT :

4055 On pense qu'il va avoir une influence sur notre quartier, même si c'est juste deux rues
plus à l'ouest.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4060 Oui. Et ce qui est intéressant aussi, c'est qu'on est ancré à Montréal dans des pôles
d'expertise qui deviennent de plus en plus d'intérêt pour le secteur des sciences de la vie,
technologies de la santé. On pense notamment aux jeux vidéo. De plus en plus, on voit de la
gamification dans tout ce qui a trait au développement des technologies de la santé. Donc ça, il y
a des beaux maillages intéressants de ce côté-là.

4065 Effets visuels, c'est la même chose. On a besoin de mettre en images souvent des
enjeux dans le domaine de la santé, par exemple, et toute la force aussi qu'on est en train de

4070 développer en intelligence artificielle. Bien là, ça fait une autre dimension d'importance qui vient très bien se greffer à ce qu'on pourrait mettre de l'avant en termes d'innovation dans le domaine des sciences de la vie et technologies de la santé.

4075 Donc on suggère, en fait, d'avoir un œil attentif sur ces deux domaines-là, ayant à l'esprit qu'on ne peut pas non plus choisir à la place des investisseurs à quel endroit ils vont s'établir, on ne peut pas non plus exclure d'emblée des investissements. Mais si on peut faire en sorte que les différents acteurs économiques convergent au niveau de la vision, de la vue, de l'identité à donner à ce secteur-là, bien ça risque en fait de percoler. Je pense à la Ville de Montréal, le Service de développement économique, Investissements Québec, Montréal International, l'arrondissement, si tout le monde converge pour dire : « Bien, ce secteur-là, voici ce qu'on
4080 pense qui devrait être priorisé », après ça, il y a de bonnes chances que ça paraisse en fait au fil des ans, bien qu'on ne puisse pas...

LE PRÉSIDENT :

4085 Les trois grands constructeurs qui viennent construire, disons, la majeure partie des trois grands lots, Radio-Canada, la Molson et le Pied-du-Courant, nous disent : « Bien, si vous nous obligez à fournir 20 % de logements sociaux, nous, ce que ça nous prend en contrepartie, c'est de la hauteur. » Donc est-ce que vous considérez qu'on est vraiment à la merci? Parce que les citoyens, disons, sont assez rebelles à une densification qui vient changer le portrait de leur
4090 quartier. Donc est-ce que vous pensez que c'est un argument qui est solide ou si on peut quand même imposer, disons, une politique de 20 logements de logements sociaux sans que ça compromette la qualité intrinsèque de ce quartier-là?

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4095 Bien, moi, je pense qu'il faut aller dans la hauteur. Ça devient essentiel, en fait. C'est souvent en allant vendre des unités de condos à plus fort prix qu'on réussit à financer la

4100 construction des appartements plus modestes. Donc il y a une question d'équilibre là. Si on impose un certain nombre de logements à prix modique et qu'on n'a pas cette marge de manœuvre là pour aller financer ça avec des condos...

LE PRÉSIDENT :

4105 Bien, la commission regarde dans Griffintown. Actuellement, il y a beaucoup de constructions en hauteur, puis il n'y a pas de logements sociaux. C'est comme si c'était deux mondes qui... Il y a toute une problématique concernant le logement social, on en a beaucoup entendu parler. Pour nous, il y a comme un maillage qui n'est pas nécessairement facile à arrimer actuellement parce que même juste le logement social a des difficultés : le coût du terrain, la décontamination, les coûts de construction, le fait qu'on impose un loyer médian qui
4110 est à la hausse de façon importante. Donc il reste à peine 10 % des logements qui vont être subventionnés par le gouvernement pour les plus démunis, mais pour le reste, on n'est plus dans le logement abordable, ni dans le logement social. Donc ça, la commission a aussi un nœud à...

4115 **Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :**

Bien, si la hauteur permet justement d'équilibrer le tout et de rendre les projets viables, je pense qu'il faille s'engager vers cette voie-là.

4120 Au niveau des axes commerçants, on pense qu'il faille aider à la revitalisation des axes commerçants.

LE PRÉSIDENT :

4125 Avez-vous beaucoup de vos membres qui sont dans le monde commercial de détail?

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4130 Oui, particulièrement dans notre comité, Quartier Latin, les Faubourgs, oui, il y en a
plusieurs qui sont des commerçants, puis on a sondé également les résidents. On a sondé plus
de 2 000 personnes sur la rue Ontario Est pour savoir qu'est-ce qui était souhaité, attendu
comme type de développement de l'axe commercial, puis on s'est rendu compte que 70 % des
gens qui habitent autour de l'axe Ontario Est fréquentent l'artère commerciale, mais un peu
4135 parce que, bien *coudonc!* c'est eux qui sont le plus proches, on va aller là. Mais ce n'est pas tant
par après pour l'axe en question, pour l'artère en question. Les gens nous disent : « Si c'était un
peu mieux aménagé, s'il y avait des investissements au niveau des infrastructures publiques, si
les devantures des commerces étaient plus attrayantes, si la diversité des commerces étaient
plus importante, on serait beaucoup plus enclins à y aller », avec plus d'entrain, je vous dirais,
puis on irait capter aussi probablement des...

4140

LE PRÉSIDENT :

Il y a des gens qui vous ont dit ça?

4145

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Oui. Alors on a toute une étude qui a été réalisée en collaboration avec Potloc. On a fait
ça en juin l'année passée, puis il y a 2 000...

4150

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ça serait disponible, cette étude-là?

4155

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

4160 Vous pourriez la déposer à la commission?

Mme DAPHNÉE FERGUSON :

4165 Oui. On ne l'a pas déposée, mais on peut.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

Elle est publique dans le sens que...

4170 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que ça serait intéressant qu'on puisse la voir.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4175 Oui. Elle est sur notre site internet.

LE PRÉSIDENT :

4180 Parce que dans – je m'excuse de vous distraire un peu de votre texte, parce que disons, on a quand même un interlocuteur privilégié, puis il y a des questions qu'on se pose – c'est que l'arrondissement propose, disons, naturellement, ils favorisent la revitalisation de la rue Ontario, le renforcement de la rue Sainte-Catherine, mais on propose aussi des nouveaux commerces à Radio-Canada, des nouveaux commerces sur Notre-Dame, c'est-à-dire, une nouvelle artère
4185 commerciale sur la rue Notre-Dame, puis on veut renforcer aussi dans la partie est du pont Jacques-Cartier la vocation commerciale parce que c'est un désert alimentaire et tout.

4190 Notre connaissance du monde commercial, c'est à l'effet que pour être capable de vivre d'un commerce, il faut vendre tant de dollars par jour au pied carré dans notre unité commerciale. C'est ça qui assure la viabilité de notre commerce pour qu'on soit capable de durer dans le temps, puis ça, c'est basé sur une masse critique disons de citoyens qui vont venir acheter le type de produit dans mon commerce. Donc ça, c'est une base économique pure, plate.

4195 Alors, le fait qu'on disperse dans le quartier, par exemple, surtout à Radio-Canada où on veut amener des grandes surfaces, on veut amener... On nous a parlé de plusieurs centaines de pieds carrés commercial supplémentaires – je n'ai pas la mémoire des chiffres mais c'est plusieurs centaines de pieds carrés – est-ce que ce n'est pas menaçant pour l'équilibre commercial du quartier? Donc c'est ma question. Puis, pour être capable de bien asseoir les nouveaux commerces dans le quartier, est-ce qu'il n'y a pas un exercice à faire – je le connais l'exercice, mais j'aimerais ça que vous me le disiez – qu'est-ce qu'il y a à faire pour s'assurer qu'il y ait complémentarité, réponse aux besoins des clientèles existantes et clientèles à venir, mais qu'on ne soit pas en suroffre pour déséquilibrer d'autres segments. Si ça a pour effet de faire perdre 50 % des commerces de la rue Ontario, on n'a rien gagné. Donc...

4205

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4210 Bien, la complémentarité sûrement est un élément à garder à l'esprit, encore que j'ai un cas d'exemple en tête, sur Angus, par exemple, il y avait un café pâtisserie qui était installé là et il y en a un autre qui a ouvert, il y a à peine quelques mois, et le premier commerçant était craintif parce que là, un second café allait s'amener, la compétition, bref, il craignait de perdre la moitié de ses clients. Eh bien, au contraire, la compétition a amené des nouveaux clients et puis, finalement, ça s'est *autorenforcé* et tout le monde est gagnant.

4215 **LE PRÉSIDENT :**

Mais la masse critique était là. Si la masse critique n'avait pas été là...

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4220

Si la masse critique est là, la complémentarité peut être importante mais en même temps aussi, des fois, la similitude, ça peut élargir la tarte de clientèle.

LE PRÉSIDENT :

4225

Puis, la concurrence, il n'y a rien de mieux pour stimuler les commerçants. Il y a ça.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4230

Oui, il y a ça aussi. Puis, je pense qu'on est dans un secteur où il y aura des nouveaux venus aussi qui vont s'installer, je pense notamment au pôle gouvernemental. Ça, c'est toute une série de nouvelles tranches de consommateurs qui va venir s'installer là, avec des revenus intéressants, et ça amène dans le fond une demande intéressante pour des commerces.

LE PRÉSIDENT :

4235

Mais une organisation comme la vôtre, est-ce qu'elle fait des exercices de programmation commerciale pour un quartier, pour vraiment informer ses membres sur le fait que, attention! On arrive en suroffre par rapport à tel produit, on est en fuite commerciale par rapport à d'autres, il y a des opportunités, puis où est-ce que c'est qu'ils doivent se placer dans le quartier. Parce que le quartier des Faubourgs, c'est un très vaste quartier. Donc il y a des problèmes de commerces de proximité quand on s'en va dans la partie sud-ouest où il y a tous les *Solano* et tout, toutes les nouvelles constructions qui sont là, donc il n'y a pas de commerces de détail dans la partie ouest. Donc est-ce que la notion de programmation commerciale, c'est quelque chose qui est un outil que vous utilisez?

4245

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4250 Nous, le plus loin qu'on s'est avancé, c'est avec l'étude qu'on a menée avec Potloc, dans le sens où on a consulté les résidents et les gens qui fréquentent le secteur. On n'est pas dans la programmation de l'offre commerciale, ce sont plutôt les SDC qui le sont ou les associations de commerçants, à mon sens. Je ne sais pas s'ils ont tous les ressources suffisantes pour mener des activités mais...

4255 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, ils sont tous des concurrents, ça fait qu'ils n'aiment pas beaucoup ça travailler avec ces outils-là.

4260 **Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :**

Oui, O.K.

LE PRÉSIDENT :

4265 De plus en plus, on nous dit que c'est la responsabilité des municipalités, quand on lit la documentation, généralement.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4270 O.K. Bien, alors, nous, c'est sûr qu'on s'est plutôt donc attardés à ce que les gens souhaitaient. On pense que ce sont eux qui, comment dire, utilisent ces commerces-là, qui sont le plus à même de voir qu'est-ce qui est manquant, et les réponses ont quand même été intéressantes sur notre sondage. On s'est fait dire, en fait, qu'il manque notamment une SAQ –
4275 ça c'était le commerce qui ressortait le plus fort – et même les gens qui ont conduit le sondage étaient étonnés de la force de cette réponse-là, parce qu'ils disaient, vraiment, c'est presque

4280 consensus; un supermarché, des marchés publics, des poissonneries. Au niveau des restaurants, on nous a parlé de cafés, cafés indépendants, des restaurants de tapas, puis des restaurants où on peut aller bruncher. Donc ça, c'est le genre de commerces que les gens ont identifiés comme étant manquants. Des quincailleries également, c'était manquant dans le secteur. Ça fait que, bref, vous avez toute une série de thématiques très, très précises qui ressortent de cette étude-là. Donc je vous invite à la consulter. On vous l'acheminera.

4285 **LE PRÉSIDENT :**

Non, non, mais ça m'intéresse franchement. Merci beaucoup.

4290 **Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :**

Et puis, en fait, ce qu'on dit aussi, c'est que la mobilité dans le secteur porte entrave au développement des commerçants du coin, notamment Ontario Est.

4295 **LE PRÉSIDENT :**

Vous allez nous parler du virage.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4300 Bien, le virage, voilà. Le virage, le fait qu'il n'y ait pas interdiction de virer à droite d'Ontario Est vers Papineau quand on arrive du centre. Bien, c'est sûr que ça fait en sorte de générer des enfilades de voiture qui bloquent en fait la possibilité pour les commerçants d'avoir leur clientèle à eux. Tout est obstrué par cette congestion automobile. Donc, voilà. Je pense qu'on vous a déjà parlé de l'enjeu, à voir votre réaction. Donc on se joint en fait aux gens qui
4305 proposent d'interdire ce virage.

LE PRÉSIDENT :

4310 Puis si on sourit à ça, ce n'est pas parce qu'on ne considère pas que c'est important. Notre préoccupation, c'est toute la mobilité à l'échelle de tout ce quartier-là, parce qu'effectivement, on est prisonniers de la circulation de transit. Il faut se rappeler qu'il y a quelqu'un dans le Plateau qui s'est occupé de ça à un moment donné, c'est-à-dire que...

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4315 J'habite le Plateau.

LE PRÉSIDENT :

4320 Je ne ferai pas de la politique, mais ce que je veux dire, c'est que c'était un enjeu extrêmement important et il y a des mesures qui ont été adoptées. Est-ce qu'on peut aussi adopter des mesures comme celles-là dans le quartier des Faubourgs? C'est un enjeu très, très important parce que les citoyens du quartier sont aux prises avec ça, ça mine leur qualité de vie, on avait les gens de la santé publique tantôt qui sont venus nous dire en quoi ça avait un impact sur la santé des individus. Puis, en même temps, le Pont Jacques-Cartier, en tout cas, je n'ai pas entendu, je sais qu'on veut avoir un tramway mais je n'ai pas entendu qu'on voulait déplacer le pont Jacques-Cartier, je n'en ai pas entendu parler, mais il y a quand même une réalité à laquelle il faut faire face, puis les citoyens nous en parlent beaucoup. C'est pour ça qu'on ne veut pas minimiser ce qu'on nous demande pour la rue Ontario, mais il y a comme une réflexion assez importante sur tout ce qui s'appelle la circulation de transit dans le quartier.

4325

4330

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4335 Oui. En tout cas, nous, on suggère de la réorienter vers Sherbrooke Est, de ne pas nécessairement tomber dans l'accumulation de sens uniques et de boucles à l'infini. Mais néanmoins pour la rue Ontario Est...

LE PRÉSIDENT :

4340 Permettre aux gens de Sherbrooke Est de tourner à gauche?

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4345 Oui. Bien, de peut-être accorder deux voies pour le virage...

LE PRÉSIDENT :

En venant de l'ouest.

4350 **Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :**

4355 ... sur Papineau, en venant de l'ouest. Comme ça, ça permettrait de faire un transfert en fait d'Ontario Est vers Sherbrooke Est. Et ça permettrait, ce qui est particulier à Ontario Est, c'est qu'il y a des commerces de proximité, puis bon, eux, c'est sûr que ça les freine.

LE PRÉSIDENT :

4360 Là-bas, il y a des gens qui vont à l'hôpital. Il y a des gens qui vont à l'Hôpital Notre-Dame.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4365 Oui. Et Sherbrooke Est, il n'y a pas autant de commerçants. Et pour ce qui est du tramway, vous m'amenez sur un autre sujet, nous...

LE PRÉSIDENT :

Je veux que me parliez de la rue Sainte-Catherine après. Alors, parlez du tramway.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4370

O.K. On n'avait pas de position. Sainte-Catherine, c'était le même type d'orientation en termes de proposition qu'Ontario Ouest en termes de diversification puis revitalisation. Mais, en fait, vous parliez de tramway, juste pour dire que nous, au passage, on milite pour que l'ensemble des options envisageables en matière de transport sur Notre-Dame Est soit

4375

considéré, puis on pense que le REM devrait faire partie du bouquet des options à considérer. Alors, on invite le gouvernement à approcher la Caisse de dépôt et placement pour qu'elle étudie la possibilité de déployer le REM dans l'est, peut-être notamment sur Notre-Dame Est. Donc ça pourrait en fait avoir un impact sur ce secteur-là, dans la mesure où ce mode de transport-là était disponible.

4380

LE PRÉSIDENT :

Mon collègue a une question.

4385

M. CHRISTIAN GIGUÈRE, commissaire :

Merci d'abord pour la présentation. J'aime bien la façon dont on articule une certaine vision autour du pôle culturel, notamment en tenant compte de l'histoire, du patrimoine, de la mixité. Je pense qu'on nous l'a beaucoup répété jusqu'à maintenant. Un des enjeux majeurs, c'est la complémentarité entre les secteurs en requalification et les pôles Sainte-Catherine, Ontario.

4390

Dans votre texte, vous parlez beaucoup de complémentarité des rues commerçantes, de convivialité et on sent, par ailleurs – je sais que vous n'avez pas nécessairement pris position là-dessus – mais on sent que ce besoin de faire évoluer Sainte-Catherine, de créer un carrefour, un pôle, appelons ça comme on veut, parce que Sainte-Catherine reste aussi une destination, un lieu de destination touristique, un lieu où on n'est pas nécessairement du quartier pour aller sur Sainte-Catherine. Comment on fait pour faire évoluer la rue Sainte-Catherine et comment on fait

4395

4400 pour s'assurer que les gens qui vont être au sud de René-Lévesque montent vers Sainte-Catherine?

Mme DAPHNÉE FERGUSON :

4405 Bien, si je peux, un autre élément qui est sorti dans le sondage Potloc était d'autres facteurs qui pourraient accroître la convivialité des axes commerçants et ça inclut des places publiques, la verdure, le mobilier urbain. Je pense qu'il y a beaucoup de travail à faire là-dessus pour Ontario et pour Sainte-Catherine, qui peuvent devenir les axes vraiment *conviviaux* pour faire nos courses à pied, aller au café, etc. Peut-être il y aura des commerces complémentaires, des grandes surfaces dans les nouvelles constructions, mais on devrait consolider les
4410 commerces vraiment de proximité et les types de commerces où on va parce que c'est agréable sur les axes Ontario et Sainte-Catherine et rendre les axes plus agréables, plus *conviviaux* pour accueillir cette...

LE PRÉSIDENT :

4415 Est-ce qu'on met la rue Sainte-Catherine piétonnière à l'année? Vous avez répondu.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4420 Je n'en suis pas convaincue, moi. Je trouve que partiellement, ça peut très bien convenir. Je pense que c'est une rue qui permet à la fois un usage automobile et puis un usage piéton, piétonnier, oui. Pour ce qui est de renverser la donne, on pourrait essayer d'avoir un nouveau joueur qui devient un point d'attraction.

4425 **LE PRÉSIDENT :**

Anchor.

Mme CHRISTINE FRÉCHETTE :

4430

Un *anchor*, voilà, qui vienne s'établir sur Sainte-Catherine et qui vient, en fait, brasser un petit peu la dynamique et donner un nouvel élan à la rue. Ça, ça peut avoir un effet assez marqué de long terme. Donc ce serait une stratégie qui pourrait peut-être être considérée.

4435

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup de votre contribution.

Mme DAPHNÉE FERGUSON :

4440

Merci à vous.

LE PRÉSIDENT :

4445

Merci beaucoup. Alors, la commission reçoit madame Alice Roy-Bolduc et monsieur Maxime Fortin-Faubert de Phyto Action. Pour les citoyens qui attendent, sachez que c'est le dernier après-midi des auditions. On avait beaucoup de personnes aujourd'hui. Donc, si on vous retarde un peu, on s'en excuse, mais on voudrait finir en beauté pour permettre à chacun des participants de vraiment nous donner l'entièreté de leurs réflexions, puis de leurs propositions.

4450

Donc, on s'en excuse. Bonjour, Monsieur, Madame! Si vous voulez vous présenter au bénéfice de notre sténographe.

Mme ALICE ROY-BOLDUC :

4455

Bonjour! Alice Roy-Bolduc, doctorante, docteure en sciences biologiques et membre de Phyto Action.